

La Grèce et l'Italie en tête des prestations vieillesse-survie en part du PIB

En 2015, les prestations de vieillesse-survie représentent 12,8 % du PIB dans l'UE-15 et 12,5 % dans l'UE-28 (graphique 1). La Grèce et l'Italie affichent les niveaux de prestations en parts du PIB les plus élevés (17,0 % et 16,8 %). L'Autriche et la France (14,6 %), suivis du Portugal, du Danemark et de la Finlande présentent aussi une dépense sensiblement supérieure à la moyenne. À l'inverse, l'Irlande, la plupart des États membres entrés à partir de 2004, mais aussi le Luxembourg et l'Allemagne consacrent entre 5 % et 11 % de leur PIB aux prestations vieillesse-survie. Ces dépenses résultent à la fois de la part de la population en âge d'être retraitée, du niveau de richesse du pays et de l'effort relatif consacré aux plus âgés. Ainsi, les niveaux élevés observés en Grèce, en Italie et au Portugal sont à rapprocher d'une part de la population âgée supérieure à la moyenne UE-15 et d'un PIB par habitant qui lui est inférieur. À l'inverse, les faibles niveaux de dépense par rapport au PIB au Luxembourg et en Irlande sont liés à la faible part de la population âgée de 60 ans ou plus dans la population totale (respectivement 19 % et 18 %, contre 25 % dans l'UE-28 et l'UE-15) ainsi qu'à un niveau de PIB par habitant très supérieur à la moyenne de l'UE-15. Le niveau des prestations servies par personne âgée de 60 ans ou plus varie fortement selon les pays. Il est parmi les plus faibles de l'UE-15 en Irlande (12 900 SPA), en Grèce (12 800 SPA) et au Portugal (12 000 SPA). Il est également inférieur à la moyenne UE-15 (15 900 SPA) en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Finlande. Les autres pays du nord de l'Europe ainsi que l'Autriche, les Pays-Bas et la France (respectivement 22 600, 18 500 et 18 800 SPA) comptent parmi les pays où les prestations versées par personne âgée sont supérieures à la moyenne UE-15. C'est le Luxembourg qui consacre le niveau de prestations le plus élevé d'Europe par personne âgée (plus de 29 400 SPA).

En dépit de réformes, une hausse structurelle des prestations vieillesse-survie due au vieillissement

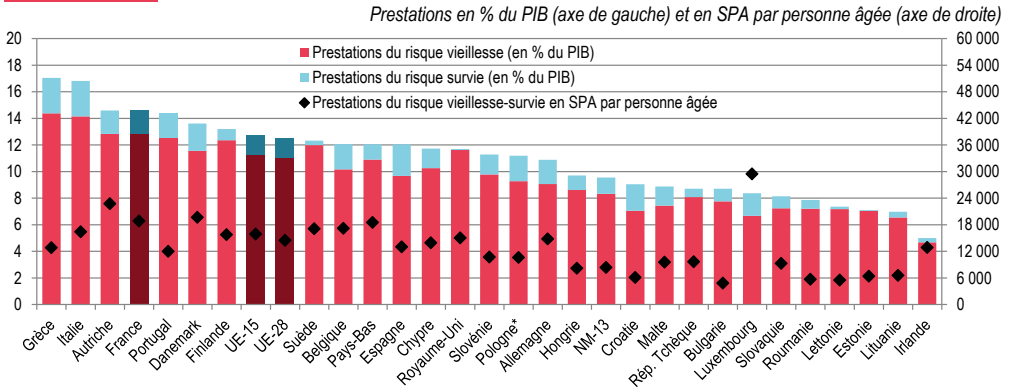
Dans les six pays considérés au graphique 2, le vieillissement démographique porte largement la croissance des dépenses du risque vieillesse-survie, avant comme après la crise. Les pays les plus touchés par cet effet entre 1996 et 2015 sont l'Allemagne et l'Italie : la part de la population âgée de 60 ans ou plus y augmente respectivement de 6 et de 5 points. Durant la période précédant la crise (1996-2007), l'« effort relatif » envers les personnes âgées baisse dans tous les pays étudiés, et ce bien plus fortement en Allemagne, en Italie et en Suède, du fait de l'ampleur des réformes entreprises. Cette baisse étant contrebalancée par un vieillissement rapide en Allemagne et en Italie, l'évolution des dépenses du risque vieillesse-survie y est quasi nulle. En France, les dépenses progressent légèrement, la baisse de l'« effort relatif » envers les 60 ans ou plus étant

très limitée. Depuis la crise, les dépenses de vieillesse-survie augmentent dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne, où elles stagnent. Cela résulte des effets conjugués de la poursuite du vieillissement démographique, notamment en France, et d'un rebond de l'« effort relatif » envers les personnes âgées dans la plupart des pays. La hausse atteint 3,2 points en Espagne, en raison d'importantes revalorisations des pensions au cours de la période récente (2008-2015) et de la contraction du PIB. À l'inverse, en Allemagne, l'effort relatif envers les personnes âgées baisse de 1 point, malgré la hausse de la population âgée. Cela s'explique par le relèvement progressif de l'âge de la retraite depuis 2012 ainsi que par le mode d'indexation des pensions (sur l'évolution des salaires bruts et tenant compte aussi de l'évolution du rapport entre actifs et retraités).

De la dépense de vieillesse-survie à la pauvreté et au niveau de vie relatif des personnes âgées

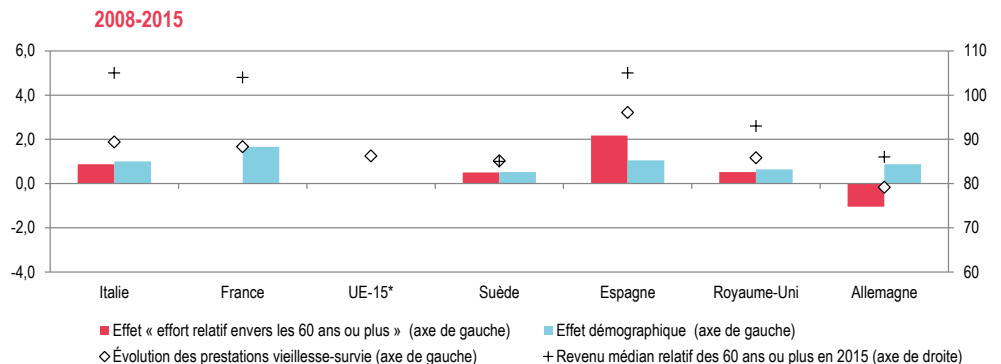
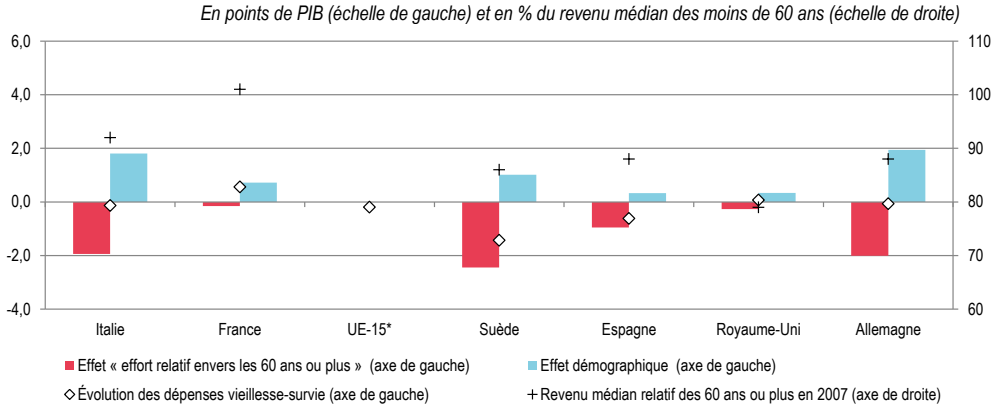
En 2015, parmi les six pays considérés, le niveau de vie médian relatif des personnes âgées est supérieur à celui des personnes d'âges actifs en Espagne, en Italie (ratio de 1,05) et en France (1,04). À l'inverse, dans les trois autres pays considérés – comme dans la plupart des pays européens, le revenu médian des personnes âgées est sensiblement inférieur à celui des moins de 60 ans (ratio de 0,93 au Royaume-Uni, 0,86 en Allemagne et 0,85 en Suède). Le taux de pauvreté des personnes âgées de 60 ans ou plus y est aussi plus élevé qu'en moyenne dans l'UE-28 (14,9 %), notamment en Allemagne où il atteint 18,7 %. Le taux de pauvreté monétaire de la population âgée est inférieur à la moyenne de l'UE-28 en Espagne (13,8 %) et en France (8,1 %), un des taux les plus faibles de l'UE-28). Ce taux de pauvreté des personnes âgées baisse par rapport à 2008 en France, en Espagne et en Italie, alors que la pauvreté des moins de 60 ans y augmente. Cette comparaison entre revenus médians peut masquer d'importantes disparités de conditions de vie. En effet, malgré un taux de pauvreté et un niveau de vie relatif des personnes âgées plus favorables en Italie qu'en Suède ou au Royaume-Uni, le taux de privation matérielle sévère des personnes âgées est nettement supérieur en Italie (11,1 % en 2015), qu'en Suède (0,3 %) ou au Royaume-Uni (1,8 %). Entre 2007 et 2015, le taux de remplacement agrégé (défini comme le rapport entre les pensions des personnes âgées de 65 à 74 ans et les revenus du travail des personnes âgées de 50 à 59 ans) s'accroît fortement en Espagne (+24 points) et en Italie (+18 points) et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni (+10 points), en France (+3 points) et en Allemagne (+2 points). Cette évolution est liée à la hausse de l'effort relatif envers les 60 ans ou plus et à la moindre croissance des revenus du travail des personnes d'âge actif. Le taux de remplacement agrégé est en revanche en baisse en Suède (-4 points), moins touchée par la crise.

Graphique 1 Prestations du risque vieillesse-survie en 2015



* Données 2014.
Source > Eurostat, Sespros.

Graphique 2 Composantes de l'évolution des prestations du risque vieillesse-survie et niveau de vie relatif des 60 ans ou plus en 2007 et en 2015 par rapport à celui des moins de 60 ans
1996-2007



* La décomposition n'est pas effectuée pour l'UE-15 pour des raisons techniques. L'évolution 1996-2007 de l'UE-15 est recalculée en ne prenant, pour le Danemark, que la période 1996-2006 (rupture de série en 2007).

Note > Le niveau de vie relatif des 60 ans ou plus est mesuré par le rapport entre le revenu médian des 60 ans ou plus perçu au cours de l'année *n* (enquête de l'année *n+1*) et le revenu médian des moins de 60 ans. Il s'agit dans les deux cas de revenus disponibles par unité de consommation.

Lecture > Entre 1996 et 2007, l'évolution des prestations de vieillesse et survie en Italie (-0,1 point de PIB) se décompose de la façon suivante : -1,9 point du fait d'une diminution de l'« effort relatif envers les 60 ans ou plus » (baisse du ratio entre la dépense de vieillesse et survie par personne de 60 ans ou plus et le PIB par habitant) et +1,8 point du fait des évolutions démographiques (augmentation de la part des 60 ans ou plus dans la population totale). La formule de décomposition des prestations est décrite en annexe 3.

Source > Eurostat, Sespros.